

[Texte]

with which he was directly working in Environment Canada, but that was the responsible ministry from which the home owners were pressing for action on their case. I think they were wrong to step on him.

Nonetheless, if paragraph 4.(e) and clause 6 are taken out, then the bill may not really govern people who express opinions on matters of public interest but in a non-partisan way. So if a political party took up the campaign, that home owner might be able to work through the political party of his choice, but if he did not feel particularly partisan, he wanted the support of all the parties, and he had an advocacy group, he might still come under departmental discipline, along the lines of the Neil Fraser case.

• 1710

**The Chairman:** When you put together the grant of the right in clause 4 and the restriction on the right in clause 6, you have not given anything to a public servant.

**Mr. Cassidy:** You may have. You may have opened the greater freedom for that public servant to participate in a pro-life or pro-choice activity on abortion or in a peace group concerned about cruise missiles, which is political but not partisan. It is political with a small "p".

**The Chairman:** I just cannot believe that a public servant cannot participate in the peace movement, for example.

**Mr. Turner (Ottawa—Carleton):** Let us conclude this.

**Mrs. Maily:** What we are going after is the abuse of the expression rather than. . . but in this way we are trying to limit it. It seems to me that we are going after the wrong disease here.

**The Chairman:** Yes, because we are getting away from political rights as such; we are getting into general expression.

**Mrs. Maily:** Yes, we are looking at discipline here. We are looking at saying that some things are acceptable and others are not, but they have nothing to do with rights.

**The Chairman:** Yes. We do not know what is acceptable and what is not.

**Mr. Cassidy:** If it is the feeling of the committee just to drop clause 6 and the relevant part of clause 4, then I will be prepared to do that. I am not that uncomfortable with the judgment in the Fraser case.

**The Chairman:** We could ask the staff to review it and if they think we can meet the concerns that have been expressed by changes in clause 6, then they might do that.

Looking at the clock and the rest of the bill, are we heading into more contentious items, or are we over the hump of this?

[Traduction]

maisons isolées à la MIUF. Il ne travaillait pas directement dans ce domaine à Environnement Canada, mais c'est auprès de ce ministère que les propriétaires de maisons faisaient des démarches. Je pense qu'ils ont eu tort de prendre des mesures à son égard.

Quoi qu'il en soit, si l'alinéa 4.e) et l'article 6 sont biffés, alors le projet de loi ne régira peut-être pas réellement les gens qui expriment une opinion sur des questions d'intérêt public, mais d'une façon non partisane. Donc, si un parti politique décidait de défendre cette cause, ce propriétaire pourrait travailler avec le parti politique de son choix, mais s'il n'avait pas vraiment de partialité particulière, s'il voulait l'appui de tous les partis et qu'il avait un groupe pour défendre ses intérêts, il pourrait toujours se voir imposer une mesure disciplinaire par le ministère, comme dans l'affaire Neil Fraser.

**Le président:** Si vous regardez ensemble l'article 4, qui confère le droit, et l'article 6, qui vient le restreindre, cela ne donne rien de plus au fonctionnaire.

**M. Cassidy:** Si, peut-être. Le fonctionnaire pourra peut-être plus librement participer à des actions pour ou contre l'avortement, participer à un groupe pour la paix qui lutterait contre les missiles de croisière, car ce sont des activités politiques, mais non pas partisans. C'est politique avec une minuscule.

**Le président:** Je ne peux croire qu'un fonctionnaire n'a pas le droit d'être membre d'un mouvement pour la paix, par exemple.

**M. Turner (Ottawa—Carleton):** Finissons-en.

**Mme Maily:** Ce que nous cherchons à éliminer, c'est l'abus de l'expression, plutôt que. . . mais nous essayons effectivement de le limiter. J'ai l'impression que nous nous trompons d'objectif ici.

**Le président:** Oui, car nous nous éloignons des droits politiques comme tels; nous entrons dans le domaine de l'expression générale.

**Mme Maily:** Oui, c'est de discipline qu'il s'agit ici. Nous voulons dire que certaines choses sont acceptables et d'autres non, mais cela n'a rien à voir avec des droits.

**Le président:** C'est cela. Nous ne savons pas ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

**M. Cassidy:** Si le Comité préfère rayer l'article 6 et la partie correspondante de l'article 4, je suis prêt à l'accepter. Je n'ai aucune difficulté avec la décision rendue dans l'affaire Fraser.

**Le président:** Nous pourrions demander aux employés du Comité de se pencher sur le libellé pour voir s'il est possible de tenir compte des inquiétudes qui ont été exprimées à l'égard de l'article 6.

Je regarde ma montre et le projet de loi, et j'ai l'impression que nous entrons maintenant dans des domaines plus controversés, ou avons-nous passé le pire?